

## Morichar – Belliard – Stassart – Gesù : quatre lieux, un seul combat !!!

L'occupation de la place Morichar à Saint-Gilles (Bruxelles) a duré plus de 4 mois (du 11 mai au 21 septembre 2009). Suite à un procès catastrophique, l'expulsion a été programmée et la machine répressive s'est mise en branle (menaces policières de déloger tout le monde de gré ou de force et en présence de l'Office des étrangers). Les occupants ont alors décidé d'investir un autre ancien immeuble des impôts situé rue Belliard pour aboutir, après un nouvel avis d'expulsion, dans les anciens bureaux de la STIB, rue de Stassart, cette fois avec l'accord du propriétaire (la société Besix/TDO). Nous sommes restés là jusqu'au 4 février 2010, date de notre arrivée au Gesù où nous vivons encore aujourd'hui (8 juin 2010).



Ce mouvement d'occupation a rassemblé plus de 120 personnes, surtout des familles avec enfants et quelques célibataires mais également des artistes et des personnes défendant un projet politique (choix d'occuper des bâtiments vides avec des familles pour vivre de manière communautaire et solidaire). Les occupants sont de diverses cultures, origines, religions, philosophies et forment donc une communauté dont les membres ont des profils très disparates.

*Dès le départ, toutes les décisions ont été prises en AG par les occupants.*



Chaque nouvel occupant est invité à signer un « mode de vie collectif » qui règle la vie de l'occupation. Très rapidement, les sites ont été complets et seules les personnes fragilisées étaient systématiquement accueillies

(en sleeping provisoire là où c'était possible jusqu'à ce qu'une chambre se libère). Des familles avec des enfants dormant gare du Nord en plein hiver ont ainsi pu être hébergées et cela sans que le manque d'argent ni de papiers n'ait été un obstacle.

***Grâce à notre combat, des familles complètement démunies (sans logement et sans revenus) se sont logées, nourries et meublées depuis plus d'un an par elles-mêmes, sans attendre la réalisation de promesses hypothétiques en matière de logement...***



Plusieurs fêtes et même des mariages ont été organisés et un vaste mouvement de solidarité s'est manifesté dès le début de l'occupation (nombreux dons de meubles, nourriture, jeux, vêtements..., soutiens actifs et concrets de visiteurs bruxellois et d'ailleurs, notamment pour l'organisation d'activités et de sorties avec les enfants, aide médicale et juridique gratuites, etc).

***Trois enfants sont nés, les autres vont à l'école et jouissent d'espaces de jeux sans cesse renouvelés (les couloirs et la cour de la place Morichar, les ateliers peinture de la rue de Stassart, le jardin intérieur et les trampolines de l'église du Gesù).***



**Il y a entre 20.000 et 40.000 logements vides à Bruxelles et 2 millions de m<sup>2</sup> de bureaux inoccupés.** Les lois censées remédier au problème des maisons vides en Belgique et à Bruxelles ne changent rien (loi sur la réquisition des maisons vides dite « loi Onckelinx » et droit de

gestion public du Code du logement). Malgré cela, les occupations ne sont pas autorisées, les pouvoirs communaux sont réticents à accorder la domiciliation, ce qui pose de nombreux problèmes concrets aux occupants, notamment dans leurs démarches pour obtenir des revenus.

Pour beaucoup, les aides sociales se limitent à une aide médicale urgente ou financière mais très limitée dans le temps. *Les ressortissants européens, très nombreux ici, n'ont en effet droit à **rien** si leur dossier de régularisation est refusé par FEDASIL. Ils peuvent juste demander un revenu d'insertion qui sera octroyé selon le bon vouloir de la Commune et dont la durée sera de toute façon limitée à trois mois.*

***Paradoxe ou hypocrisie du système, différents organismes communaux (le Service de prévention de Saint-Gilles, le CPAS d'Ixelles, la Maraude de Saint-Josse...), la police de Bruxelles, FEDASIL... nous envoient des familles avec enfants, des personnes handicapées... qui se trouvent soit à la rue, soit dans des conditions d'habitat extrêmes, entre autre à cause de cette politique favorisant l'exclusion.***



L'occupation de la rue de Stassart était autorisée jusqu'au 19 janvier 2010. Une convention d'occupation temporaire signée par l'Union des Locataires Marollienne (ULM) allait s'avérer beaucoup trop risquée tant financièrement (tous les frais générés par l'occupation sont à charge de l'asbl) que moralement (que se serait-il passé si les occupants avaient refusé de quitter les lieux en plein hiver ?). Les occupants ont proposé de payer 50€ par adulte et par mois pour les diverses charges mais cela allait s'avérer difficile pour beaucoup de familles n'ayant droit à aucun revenu. Une campagne de dons a dès lors été organisée.

Au final, les occupants déménageront début février 2010 pour le couvent du Gesù. La somme de 28.687 € sera réclamée par Besix/TDO à l'ULM pour les frais de trois mois et demi d'occupation. Somme que ni l'ULM, ni les occupants ne sont en mesure de payer. Nous ne savons pas encore si le précompte immobilier (estimé à 60.000 € sera ou non exigé).

La formule de convention d'occupation temporaire, initiée rue de Stassart sous l'égide du Secrétaire d'Etat au Logement Mr Doulkeridis, ne nous paraît donc viable qu'à deux conditions :

1. Exonération de toute taxe et précompte résultant de l'occupation et qui seraient financièrement trop lourdes pour les occupants (nous ne parlons pas ici de la taxe sur les poubelles par exemple);
2. Octroi d'une aide sociale à tout occupant avec ou sans papier (afin de pouvoir, entre autre, payer les frais d'occupation tels que les charges et menues réparations) et ce quel que soit le domicile.

Aujourd'hui, les occupants proposent au propriétaire du Gesù de comparaître volontairement devant le juge de paix pour signer une convention dans laquelle ils s'engagent à rester jusqu'au 30 septembre (avec la possibilité de prolongation si les travaux sont postposés) et à payer les charges...

**Au fil des mois et des épreuves communes, une solidarité effective s'est créée entre les occupants, alors que d'habitude, dans notre société, c'est l'individualisme qui prime. Sans se connaître auparavant, ils ont pris ensemble leur sort en main, sans attendre, et ont changé, ici et maintenant, leur quotidien. Toutes ces épreuves, expulsions, déménagements, les ont renforcés et leur ont donné d'autant plus envie de continuer à vivre et lutter ensemble.**



« Les Habitants du GESU »

[lesoccupants@yahoo.fr](mailto:lesoccupants@yahoo.fr)

Contact : Tazio (0487/17.74.54) & Sara (0485/97.40.41)

Avec le soutien de l'ULM, l'ULSG et le CGAM.